

2024-06-27-17 : Attribution d'une subvention pour l'évènement Forum des Métiers 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Membres en exercice :49
Membres présents :36
Pouvoirs :6
Quorum :25
Votants :42
Votes pour :42
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 21/06/2024
Date d'affichage: <b>09 JUL. 2024</b>

**Étaient présents :**

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Arnaud FREULON, Pascal CHEVROLLIER, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Muriel NOIROT, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Michel BOURCIER, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

**Étaient excusés :**

Frédérique LEHON, Isabelle CHARRAUD, Alain BOURRIER, Christian MASSEROT, Marie-Hélène LEOST, Pierre-Pascal BIGOT, Diana LEPRON, David GEORGET, Marie-Claude HAMARD, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODEE, Michel THÉPAUT, Jean-Marie JOURDAN

**Pouvoirs :**

Pierre-Pascal BIGOT donne pouvoir à Marie-Ange FOUCHEREAU, Diana LEPRON donne pouvoir à Dominique MENARD, David GEORGET donne pouvoir à Muriel NOIROT, Marie-Claude HAMARD donne pouvoir à Etienne GLÉMOT, Catherine BELLANGER-LAMARCHE donne pouvoir à Jean-Pierre BRU, Annick HODÉE donne pouvoir à Michel BOURCIER

**Secrétaire de séance :** Liliane LANDEAU



Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20240627-2024-06-27-17-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**SUR** proposition du Président ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

**VU** l'avis favorable de la commission développement économique du 15/02/2024 ;

**VU** l'avis favorable du bureau communautaire du 03/06/2024 ;

**VU** la démarche RSO E7-PA 24- 2 Créer les conditions du développement socio-économique du territoire ;

**VU** l'axe du projet de Territoire Axe 3. Encourager et tirer parti du rayonnement sur tout le territoire, des dynamiques urbaines attractives (bassin angevin) et l'orientation 3.2.1 Acquérir et affirmer l'image d'un territoire d'entreprise ;

**CONSIDÉRANT** la mise en place d'un groupe de partenaires des acteurs locaux de l'emploi dans le but d'organiser un forum de métiers de l'Anjou bleu le 26 novembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la demande de subvention à la CCVHA par le comité de pilotage de l'événement, par le biais de l'association Asdepic, d'un montant de 900 € pour couvrir principalement le financement de la sécurité et de la restauration du midi ;

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur ESNAULT, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :**

- **D'accorder une subvention de 900 € à l'association Asdepic pour la mise en œuvre de l'événement Forum des Métiers 2024 ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance  
le 27 juin 2024  
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Président

Liliane Landeau  
Secrétaire de Séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de la date de transmission au Représentant de l'État dans le Département.



Accuse de réception en préfecture  
09-20071881900007-2024-2347-01  
Date de télétransmission : 09/07/2024  
Date de réception préfecture : 09/07/2024